

Communauté d'Agglomération GRAND DOLE

12 FEV. 2024

COURRIER

Service Aménagement, Environnement & Filières

<u>Objet</u> : Révision allégée N°1 du PLUI-CAGD reçu le 11/01/2024

<u>Origine</u>: GRAND DOLE -Oriane SERRETTE <u>Dossier suivi par</u>: Claude BAILLY Monsieur Le Président Communauté d'Agglomération du Grand Dole Pôle attractivité et aménagement du territoire Service Urbanisme Place de l'Europe – BP 458 39109 DOLE Cedex

le 5/02/2024

Monsieur Le Président,

Siège Social

455 rue du Colonel de Casteljau B.P. 40417 39016 LONS LE SAUNIER CEDEX Tél: 03 84 35 14 14 Fax: 03 84 24 82 15 Email: accuell@jura.chambagri.fr

Agence Foucherans

ZAC de Foucherans 16 chemin de Rougemont 39100 FOUCHERANS

Agence Champagnole

3 rue Victor Berard 39300 CHAMPAGNOLE En réponse à votre consultation sur votre projet de révision allégée N°1 de votre PLUI, nous vous transmettons nos observations et avis.

La Chambre d'agriculture et la CDPENAF ont déjà fait part de leurs observations en mai et juillet 2023 sur un premier arrêt. Le projet a fait l'objet de nouvelles modifications notamment pour prendre en compte les sondages zones humides réalisés.

Les évolutions du projet sont conformes et en cohérence avec nos remarques antérieures. Nos observations, les plus importantes, ont permis des adaptations nécessaires.

La Chambre d'agriculture vous fait part de son AVIS FAVORABLE.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

François LAVRI











DU IURA